

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction des Monuments et Sites
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N. Rue du Progrès, 80/boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : 2043-0206-1

N/Réf. : AA/BDG/BXL20809 /s.617

Annexe :

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue d'Assaut, 9

Clôture d'enquête de la procédure de classement comme monument de la totalité de l'hôtel particulier (*Dossier traité par M. Herla - DMS*)

En réponse à votre courrier du 23/01/2018, reçu le 23/01/2018, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 21/02/2018.

Contexte et intérêt du bien

Par son arrêté du 23/03/2017, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure de classement comme monument de la totalité de l'hôtel particulier sis rue d'Assaut 9 à Bruxelles. Conformément à l'article 225 § 2 du CoBat, l'avis de la CRMS est sollicité dans le cadre de la clôture d'enquête.

Situé dans le cœur historique du Pentagone, cet hôtel particulier est un des derniers témoins du bâti ancien de la rue d'Assaut, axe important dans l'histoire urbanistique de la ville. Si l'on se réfère au plan *Bruxella Nobilissima Brabantiae Civitas* réalisé vers 1695-1700 par J. Laboureur et J. Vander Baren, on constate que la rue d'Assaut se situe hors la zone détruite au cours du bombardement du centre de Bruxelles orchestré par le maréchal de Villeroy en 1695. Épargné du bombardement et conservé jusqu'à nos jours, cet hôtel fait donc partie des rares témoins de l'architecture privée bruxelloise antérieure à 1700.

Au XVIII^e siècle, l'immeuble subit quelques travaux qui le mettent au goût du jour. Ces transformations relèvent du classicisme tardif, soit la dernière phase du style Louis XVI à Bruxelles qui débute avec la construction de la place des Martyrs (1775) et connaît son apogée dans la réalisation de la Place Royale (1775-1782).

Le langage stylistique de la façade de l'hôtel de la rue d'Assaut est propre aux réalisations les plus réussies du néoclassicisme à Bruxelles. On peut notamment la rapprocher des façades des hôtels de la rue Ducale n^{os} 9, 33 et 43 (Quartier Royal), tous trois du dernier quart du XVIII^e siècle. L'intérêt de cet immeuble se voit en outre renforcé par le fait que les travaux exécutés au XVIII^e siècle ont été réalisés par l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812). Connue pour avoir introduit le néoclassicisme dans les Pays-Bas autrichiens, Dewez est architecte de la Cour de 1766 à 1780, une fonction qui renforce sa notoriété dans le milieu aristocratique et l'amène à réaliser de nombreuses commandes de prestige. À Bruxelles, Dewez a également été chargé de la redécoration et de la transformation de plusieurs hôtels particuliers, dont l'ancien hôtel du baron de Gottignies sis rue du

Chêne n° 8 – transformation connue aujourd’hui aux travers de sources iconographiques. À l’instar de l’ancienne façade néoclassique de l’hôtel de Gottignies, la façade de l’hôtel de la rue d’Assaut possède toutes les caractéristiques du style de Dewez. On peut en outre reconnaître la signature de l’architecte sur la façade de la rue d’Assaut dans l’un des détail décoratifs que l’on retrouve dans plusieurs des plans signés du même architecte, notamment pour son habitation personnelle rue de Laeken (n° 73) : les deux consoles qui soutiennent le balcon présentent trois gouttes dont la médiane est un peu plus grande.

À l’intérieur, le plafond stuqué du rez-de-chaussée du volume à front de rue de la rue d’Assaut est similaire à ceux de l’ancien hôtel de Gottignies tandis que le départ sculpté du monumental escalier Louis XVI est comparable à celui de l’abbaye de Dieleghem (L.-B. Dewez, ca. 1778). D’une esthétique et d’une ampleur remarquables, cet escalier – l’un des plus beaux exemplaires conservés à Bruxelles – confirme le caractère bourgeois, affiché en façade, de la bâtisse.

En fond de parcelle, la galerie à arcs cintrés en pierre bleue porte la marque de tâcheron de tailleur de pierre Arnould Wincqz (?-1667). Wincqz fait partie des premiers représentants significatifs d’une famille de marchands et tailleurs de pierre installée dans la région de Feluy dans la première moitié du XVIIe siècle, qui est notamment renommée pour être à l’origine, au XVIIIe siècle, de l’extraction et de l’exploitation de la pierre de Soignies. C’est la première fois que l’on retrouve la marque de ce tailleur actif vers le milieu du XVIIe siècle sur un monument en Région bruxelloise. Bien que cette galerie appartienne à une typologie relativement courante pour les cours des édifices d’une certaine importance dans les anciens Pays-Bas méridionaux, seuls de rares exemples sont aujourd’hui conservés à Bruxelles : l’ancien relais de poste *À la Couronne d’Espagne* (place de la Vieille Halle aux Blés), celle de l’immeuble sis rue de Ruysbroeck n° 35 et de l’hôtel de Clèves-Ravenstein dont la galerie est assez semblable à celle de la rue d’Assaut. Le plus célèbre exemple est la cour du Musée Plantin-Moretus.

Outre leur valeur historique et esthétique, l’hôtel particulier a une valeur archéologique en tant que vestige matériel de l’Ancien Régime, qui contribue à la connaissance de la construction de cette période. Les parties plus anciennes du bien témoignent en effet d’une technique constructive particulière qui demeura courante à Bruxelles du Moyen Âge au XVIIIe siècle, mais dont il subsiste très peu de témoins dans le centre historique (mariage de maçonneries en briques et de la pierre, système de poutraison, caves voûtées, charpentes en bois).

Avis

Au vu de toutes ces raisons, la CRMS émet un avis favorable sur la clôture d’enquête de la procédure de classement. Elle précise également que l’état « délabré » dans lequel serait le bien n’est, de manière générale, pas si avancé que prétendu. La CRMS ajoute que l’hôtel de maître, malgré quelques ajouts malheureux récents à l’arrière du volume principal perturbant la lisibilité générale, a conservé son ordonnancement d’origine. Ces derniers ajouts sont par ailleurs facilement réversibles et démontables. La CRMS confirme tout l’intérêt patrimonial de ce bien exceptionnel. Malgré le contexte urbain modifié, cet hôtel particulier est un témoin remarquable et rare de l’histoire de l’architecture bruxelloise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f.f.